

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mil dix neuf, le vingt six novembre, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Coralie BOURDELAIN, 1ère adjointe.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 12

**Présents : Coralie BOURDELAIN ; Sandrine GAYET ; Frédéric GEROMIN ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Laurence LEROUX ; Stéphane MASTROPIETRO ; Jean-Paul BELLIN ; Martine RITTER ; Vincent PELLETIER ; Catherine REAULT**

**Procurations : Céline Bernigaud à Coralie BOURDELAIN ; Bernard MICHON à Vincent PELLETIER**

**Absents : Thierry MAZILLE ; Alain Guimet ; Lionel FIAT**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Vincent PELLETIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 20 novembre 2019

Séance ouverte à 20h15

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	Vote du taux de la taxe d'aménagement majorée sur le secteur du Sauzet	pour contre abstention NPPP	12 0 0 0
2	Renouvellement du contrat de protection sociale des salariés mutualisé par le Centre de Gestion de l'Isère	pour contre abstention NPPP	12 0 0 0
3	Demande de subventions pour travaux de voirie	pour contre abstention NPPP	12 0 0 0
4	Demande de subventions pour travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle	pour contre abstention NPPP	12 0 0 0
5	Vote du tarif de rémunération des agents recenseurs de l'INSEE	pour contre abstention NPPP	11 0 0 1
6	Délivrance d'une autorisation d'urbanisme à un adjoint	pour contre abstention NPPP	11 0 0 1
7	Demande de subvention et adoption de l'assistance à membre de la Fédération des Alpagnes de l'Isère pour l'opération d'aménagement intérieur du chalet de La Pra	pour contre abstention NPPP	12 0 0 0
	Questions diverses		

La séance est levée à 21h15.

Le Secrétaire de séance,  
Vincent PELLETIER

